



Parcoursup 2025 : Accompagnement des candidats

L'ouverture du moteur de recherche des formations depuis le mercredi 18 décembre marque le début de la session Parcoursup 2025 pour les candidats. De nombreux outils et ressources sont disponibles pour l'accompagnement des élèves afin de les aider à s'informer et se projeter vers leur poursuite d'études dans le supérieur. La phase d'inscription et de formulation des vœux débute le **mercredi 15 janvier 2025**.

Des outils pour mieux comprendre la procédure

Parcoursup c'est quoi?

Parcoursup est la plateforme nationale qui permet aux lycéens, apprentis ou étudiants, de postuler en première année de l'enseignement supérieur. Les candidats choisissent les formations qui les intéressent sans les classer (Licences, STS, IUT, CPGE, écoles d'ingénieurs, etc), en complétant leur dossier avec les éléments demandés par les formations sélectionnées.

Parcoursup assure donc la mise en relation des candidats avec les formations, mais n'intervient pas dans l'admission. **Ce sont les responsables de chaque formation qui examinent les dossiers des candidats et qui décident de la réponse apportée aux candidatures.**

Vidéos Tutos

- [Parcoursup 2025, une plateforme au service de vos projets.](#)
- [Parcoursup 2025 en 3 étapes.](#)



Webinaire Parcoursup pour les parents d'élèves

Un webinaire d'information sur Parcoursup organisé par la DRAIO à destination des parents d'élèves, pour leur présenter la procédure et les ressources utiles à l'accompagnement de leurs enfants se tiendra le **vendredi 31 janvier 2025 à 18h**.

Le lien de connexion leur sera communiqué par les lycées et les fédérations de parents d'élèves.

Les ressources

Des outils et ressources sont disponibles tout au long de la procédure Parcoursup sur parcoursup.gouv.fr

- [Présentation synthétique de Parcoursup 2025](#)
- [Présentation complète Parcoursup 2025](#)
- [Mémo Parcoursup Onisep pour les professeurs principaux](#)
- [Mémo Parcoursup Onisep pour les élèves](#)

Les fiches ONISEP sont également accessibles pour accompagner les élèves dans la construction de leur projet de formation sur Parcoursup.

- [Fiche élève - Préparer son entretien d'orientation](#)
- [Fiche professeur - Entretien d'orientation personnalisé](#)
- [Fiche élève - Activités et centres d'intérêt](#)
- [Fiche professeur-Activités et centres d'intérêt](#)
- [Fiche élève-Rédiger sa lettre de motivation](#)
- [Fiche professeur-Rédiger son argumentaire de motivation](#)
- [Fiche élève-Je fais le point sur mon projet d'orientation](#)
- [Fiche professeur-Votre élève n'a pas de projet concret d'orientation.](#)

Retrouvez l'ensemble des documents sur l'espace [Ressources](#) du site Parcoursup.

Elèves en situation de handicap

Le moteur de recherche des formations et les fiches de présentation sont accessibles aux candidats en situation de handicap.

Sur chaque fiche de présentation des formations Parcoursup, les candidats pourront trouver :

- **Les coordonnées d'un référent handicap** qui peut répondre à leurs questions, notamment pour aider à confirmer la compatibilité du projet d'études avec leur situation de handicap.
- Si la formation les a communiquées, **des informations sur les modalités d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap.**

Si le candidat souhaite déclarer son handicap ou son trouble invalidant, la plateforme Parcoursup garantit la préservation des données personnelles et interdit toute forme de discrimination fondée sur le handicap.

Les élèves ont 2 moyens de faire connaître leur situation aux formations dans lesquelles ils postulent :

- La rubrique facultative **"Éléments liés à ma scolarité"** : le candidat peut renseigner sa situation et l'impact qu'elle a pu avoir sur son parcours scolaire **avant le mercredi 02 avril 2025**. Ces informations sont portées à la connaissance des formations.
- La **Fiche de liaison handicap** : elle permet d'anticiper son arrivée au sein de l'établissement en indiquant les aménagements spécifiques nécessaires. Le candidat peut choisir que cette fiche soit transmise automatiquement au référent handicap de l'établissement lorsqu'il acceptera une formation. Il est conseillé de la renseigner avant le mercredi 02 avril 2025 mais cela reste possible à tout moment de la procédure.

Consultez [la page de la CRAOES](#) qui propose des publications thématiques dont une spéciale **"Accompagner les candidats en situation de handicap dans les Hauts-de-France"**.

Création du dossier Candidat Parcoursup

L'inscription des élèves de terminale sur Parcoursup à partir du 15 janvier 2025 sera initiée par l'envoi d'un mail à chaque lycéen, via une diffusion effectuée par la plateforme à partir du 13 janvier 2025. Cet email contiendra un lien d'accès personnel et sera adressé à l'élève sur l'adresse de messagerie importée dans Parcoursup dans le cadre de la remontée SIECLE-BEE ou de la création des élèves par fichier csv.

La remontée des fichiers SIECLE des élèves de terminale est à effectuer au plus tard pour le vendredi 10 janvier 2025.



Si une adresse de messagerie d'un élève est vide ou erronée, l'établissement aura la possibilité de mettre à jour cette adresse de messagerie par import d'un nouveau fichier SIECLE (pour les établissements l'utilisant). Après le 15 janvier, si besoin, l'établissement pourra déclencher un nouvel envoi de l'email contenant le lien d'inscription de l'élève sur Parcoursup.

Carte des formations 2025

Depuis le mercredi 18 décembre 2024, les élèves peuvent consulter l'offre de formation disponible pour la session 2025 via la [carte des formations](#) sur [parcoursup.gouv.fr](#). **L'utilisation du navigateur Chrome à jour est fortement recommandée** afin d'avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités de la carte interactive.

La plateforme Parcoursup permet de découvrir toutes les formations supérieures, y compris en apprentissage, qui sont reconnues et contrôlées par l'État. **Plus de 24 000 formations sont proposées, dont plus de 9 000 formations par apprentissage.**

Fiches formations 2025 : plus détaillées et plus transparentes

Uniformisée pour l'ensemble des formations référencées, la fiche formation **contient 6 onglets** qui présentent les informations saisies par les établissements ou produites au niveau national. Un focus sur les 3 nouveautés apportées.

Carte d'identité

Pour améliorer l'information communiquée aux jeunes et à leurs familles, une "carte d'identité de la formation" est désormais affichée en haut de chaque fiche formation.



L'objectif est de vérifier en un clin d'œil les informations essentielles :

- le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État ou sans contrat avec l'État),
- le caractère sélectif/non sélectif de la formation, la capacité d'accueil (à compter du 15 janvier 2025),
- l'existence d'un label délivré par le Ministère chargé de l'enseignement supérieur,
- l'éligibilité aux bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

En complément, afin de mieux accompagner les futurs étudiants et leur famille dans le choix d'un établissement, un nouveau livret "[Choisir une formation post-bac : les bons réflexes à adopter](#)" est disponible en téléchargement.

Des chiffres clés

Une nouvelle rubrique, "Visualiser les chiffres d'accès à la formation", permet de consulter des données sur les profils des élèves admis au cours des trois dernières années.

[Consultez la vidéo "Visualiser les chiffres d'accès à la formation"](#)

En fonction de leur profil (type de baccalauréat, série ou spécialités choisies, moyenne générale en terminale), les candidats pourront évaluer leurs possibilités d'accéder aux formations.

Il ne s'agit pas d'une garantie individuelle d'admission pour la session 2025, mais l'information peut être utile pour nourrir les échanges entre élèves et enseignants, en amont des choix de vœux.

Perspectives d'insertion

A compter du 15 janvier 2025, la rubrique "Poursuivre ses études et connaître les débouchés" sera enrichie avec les données les plus récentes calculées par les services statistiques ministériels concernant les taux de réussite, les conditions d'insertion et d'emploi à la suite de la formation.

Plus de 75 % des formations de Parcoursup afficheront désormais des informations sur l'insertion professionnelle des étudiants. Nouveauté cette année, ajout des BTS agricoles, licences générales, écoles de commerce, de management et d'ingénieurs.

D'ici fin janvier, de nouvelles données concernant les conditions d'embauche seront intégrées à Parcoursup.

Dates à retenir

- **Vendredi 10 janvier 2025** : date limite de remontée des données SIECLE/Fregata
- **Mercredi 15 janvier 2025** : ouverture des inscriptions et de la formulation des vœux par les candidats.
- **Vendredi 31 janvier 2025 à 18h** : Webinaire Parcoursup à destination des parents d'élèves
- **Jedi 13 mars 2025** : fin de la formulation des vœux .